

Compte rendu Réunion de Quartier Courlay Le Fourchaud **du 3 octobre 2019**

Réunion en présence de Mme Fabienne Labarrière, 1^{ère} adjointe, et MM. Alain Priet et Fabrice Sire, conseillers municipaux référents.

Rue des Thuyas : Revoir la signalétique au sol de la piste cyclable au niveau de la rue des Ormeaux avec un « tourne à gauche » et un « tourne à droite » pour indiquer les itinéraires. A étudier, la faisabilité à terme d'un double sens vélo afin de faciliter l'accès et le départ de la salle omnisports. L'ensemble de la signalisation vélo doit être revue par la CARA sur toute l'agglomération en 2020. **A suivre ...**
Créer un passage piéton au niveau de la rue, au rond point Courlay.

Ganipote / Eglantiers :

Inverser le « cédez le passage » au croisement de la rue des Eglantiers et de l'Av. de la Ganipote sur l'Avenue de la Ganipote pour ralentir les véhicules.

En attente de l'avis de la police municipale.

Aménagement de l'Av. de la Source : Un premier tronçon de trottoir est réalisé. Son prolongement jusqu'au feu tricolore est prévu pour 2019/2020. Le plan est affiché en mairie.

Rues Camille André et Terre de ma mère : Passage piéton à la sortie Camille André / rue des Châtaigniers réalisé. Accumulation récurrente des eaux de pluie au 4 Camille André solutionnée. **FAIT**

La contre pente de la voirie au fond de la rue Camille André au 27/29/31 est au programme courant 2019 en collaboration avec EUROVIA. **FAIT**

Prévoir support et pancarte de la rue terre de ma mère face au 19 et mise en place d'un support de plaque face au 1. **FAIT**

Rue Camille Guillot :

La réfection du chemin communal assurant la liaison avec l'Avenue de Gaulle est souhaitée pour assurer le cheminement des piétons. (environ 45 m²) **En attente travaux**

Station d'épuration : Des contacts sont permanents avec la CER pour améliorer la situation avec la participation des riverains. Pour un meilleur suivi, il est demandé une réunion entre la CARA, la CER, la mairie et une délégation de riverains.

Chemins des Ajoncs :

La façade extérieure et les murs d'enceinte doivent être enduits. La Mairie a fait un courrier aux entreprises concernées. **A revoir sur l'ensemble de la commune**

Allée du Houx : Veiller à ce que la CER refasse les enrobés. **FAIT**

La Marjolaine : Une déclaration d'assurance serait en cours pour le devant du portail de M. Caron. Les repousses de peupliers ont été nettoyées. **A suivre ...**

Noisetiers / Aulnes : La pose d'un miroir à l'angle est demandée. **En attente de décision**

Boulangerie Fouillé : Demande l'ajout d'éclairage public à l'entrée. **FAIT**

Rues des Lauriers et des Noisetiers : Prévoir le bouchage des trous de la chaussée.

A reprendre

Chemin des Glycines / Rue des Châtaigniers : Prévoir un « cédez le passage » chemin des Glycines. **En attente de l'avis de la police municipale**

DEMANDES RECENTES

8bis Châtaigniers : demande d'un miroir pour sécuriser la sortie de l'allée. Pose possible entre le 3 et le 5.

Terrain de pétanque au château d'eau : A entretenir régulièrement.

Plot sur le trottoir à côté de l'abri bus commerces Av. de la Ganipote à réparer.

Haie végétale de l'EHPAD : **FAIT**

Place Camille Guillot : Place carrée trop importante qui gêne la circulation et empêche le stationnement. Il est demandé sa modification en concertation avec les riverains.

Impasse en face de la boulangerie Fouillé : (29 Av. de Verdun) Demande d'un miroir pour sécuriser la sortie des véhicules.

Rue des Thuyas, face à la rue des Ormeaux : Pour repousser les campings cars qui stationnent le long des haies privatives, il est demandé la pose de bornes ou de blocs délimitant l'espace gazonné et le parking du cimetière.

Av. de Verdun : Vitesse excessive et circulation des poids lourds malgré l'interdiction des plus de 3,5 T. Remplacer la ligne discontinue par une ligne de dissuasion et une ligne continue au niveau des ralentisseurs.

Demande d'amélioration de la signalétique médiane au niveau du cimetière.

Château d'eau : Les riverains se plaignent du comportement des campings caristes et du stationnement du côté des propriétés.

Hygiène et poubelles. Peut-on envisager la pose de portiques ?

Demande d'élagage des platanes.

Rue des Fougères : La demande de réfection de la rue sera analysée en 2020.

Rue des Anémones : Quelle légitimité à la présence d'une table et de bancs, en palettes, source de nuisances ?

Rue des Amandiers : Où en est la pose d'un éclairage supplémentaire confirmé par courrier de la mairie du 26 juin 2017 ?

Prévoir la pose d'un panneau direction obligatoire vers la droite (B21-1) au niveau du n°9 de la rue des Amandiers.

Av. de la Ganipote : Refaire les places de stationnement aux endroits les plus larges.

Vos délégués,

- Alain CARRE (carremail@free.fr)
- Alain DUBOST(alaindubost9517@gmail.com)